


 facebook.com/bgbwinfo

 instagram.com/bgbw_info

AR 
EN 
FR 
RU 
TR 

Retrouvez différents flyers (dont celui-ci) en différentes langues et en langage simplifié sur notre site web :



http://www.bgbw.landbw.de/pb/,Lde/Startseite/Service/Gerichtshilfe+fuer+Beschuldigte+und+Verurteilte+_+Court+assistance+for+those+accused+and+convicted_

Bilder: Agenturfotos. Mit Model gestellt. November 2023



Une vue d'ensemble de l'Assistance judiciaire.

Informations pour les personnes
accusées et condamnées



Baden-Württemberg

BEWÄHRUNGS- UND RICHTSHILFE

Bewährungs- und Gerichtshilfe Baden-Württemberg

Rosenbergstraße 122 • 70193 Stuttgart

Tel.: 0711 627 69-400 • Fax: 0711 627 69-433

info@bgbw.bwl.de • www.bgbw.landbw.de



Baden-Württemberg

BEWÄHRUNGS- UND RICHTSHILFE


- Vous avez été jugé·e coupable d'une infraction ?
- Vous faites l'objet d'une mise en examen ?
- Vous avez reçu un acte d'accusation ?
- Vous ne pouvez pas payer une amende ?
- Vous devez exécuter une obligation ou une injonction judiciaire ?



.....
NOS PRINCIPES

La base de notre activité repose sur une approche respectueuse de nos client·e·s. Nous prôtons la réinsertion après des actes criminels et promovons la responsabilisation de nos client·e·s afin qu'ils/elles mènent une vie respectueuse de la loi.

.....

 Le droit pénal prévoit la prise en compte de vos conditions de vie à chaque étape d'une procédure pénale. Pour cette raison, l'Assistance judiciaire peut être chargée de faire un rapport sur votre personnalité, vos progrès et votre situation de vie afin de pouvoir mettre en place les mesures appropriées. Le Parquet et le Tribunal peuvent recourir à ces rapports pour orienter leur prise de décision.

Ces rapports intègrent le dossier pénal et peuvent être utilisés lors de l'audience principale. Nous pouvons également vous donner des informations sur les offres d'aides et de conseils ainsi que sur la médiation victime-délinquant. Votre collaboration avec l'Assistance judiciaire est un acte volontaire et vous pouvez la refuser sans subir de préjudice.

Les fondements juridiques de l'Assistance judiciaire se trouvent dans le § 160 III et dans le § 463d du Code de procédure pénale allemand (StPO) ainsi que dans le § 16 III de l'Ordonnance de grâce (GnO) du Bade-Wurtemberg.

À PROPOS

Le Service de probation et d'Assistance judiciaire du Bade-Wurtemberg (Bewährungs- und Gerichtshilfe Baden-Württemberg BGBW) est un établissement de droit public sous contrat avec l'État. Le BGBW assure les missions de service de probation, d'assistance juridique et de médiation victime-délinquant. Son siège est à Stuttgart. Le pays compte neuf établissements, ainsi que d'autres antennes extérieures et postes d'écoute. Il est ainsi possible de garantir un suivi de proximité pour les client·e·s.

Pour obtenir plus d'informations ou pour contacter une personne responsable, rendez-vous sur notre site web : www.bgbw.landbw.de

